



**VOSGES SECRÈTES**

la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

**Natura 2000**  
**ZSC « Etang et tourbière de la Demoiselle »**  
**FR4100207**  
**ZSC « Confluence Moselle-Moselotte »**  
**FR4100228**

**Compte-rendu**  
**Comité de pilotage**

**REUNION**  
**du 16 décembre 2024 à 14H30 à la Mairie de Vecoux**



	<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présence/Absence</b>
<b>Madame</b>	D'ALGUERRE Sylvie	Région Grand Est	Présente
<b>Monsieur</b>	MICLO Jean-Paul	CCPVM/Mairie Vecoux	Présent
<b>Monsieur</b>	DEMANGE Michel	CCPVM/Mairie St Etienne-lès-Remiremont	Présent
<b>Monsieur</b>	PROQUEZ Thomas	CCPVM	Présent
<b>Madame</b>	CHEVALIER Marion	CCPVM	Présente
<b>Monsieur</b>	PERRY Damien	FDSEA	Présent
<b>Monsieur</b>	JACQUOT Robert	Club Vosgien	Présent
<b>Monsieur</b>	VIGROUX Laurent	Mairie St Amé	Présent
<b>Madame</b>	ACKERMANN Manon	Région Grand Est	Présente
<b>Madame</b>	DE FAY Elisabeth	Association FLORAINE	Présente
<b>Monsieur</b>	HINIGER Bernard	AAPPMA de Remiremont	Présent
<b>Monsieur</b>	MULLER Jérémy	Conseil départemental des Vosges	Présent
<b>Monsieur</b>	HINGRAY Thibault	CEN LORRAINE	Présent
<b>Madame</b>	RICOCHON Clémence	CEN LORRAINE	Présent
<b>Monsieur</b>	VILLIERE Bruno	Mairie Le Syndicat	Présent
<b>Monsieur</b>	HANS Jean-Louis	Oiseaux nature	Présent
<b>Madame</b>	NEGRIGNAT Catherine	CRPF Grand Est	Présente
<b>Madame</b>	BARNET Corinne	Fédération de chasse des Vosges	Présente
<b>Monsieur</b>	SOMMEVILLE Pierre	DDT 88	Présent
<b>Monsieur</b>	STOECKLIN Michel	OFB	Présent
<b>Monsieur</b>	KOCH Maël	OFB	Présent
<b>Madame</b>	NAULIN Pascale	Mairie St Nabord	Présente
<b>Monsieur</b>	MAUGARD Noah	CCPVM	Présent
<b>Madame</b>	AMET Stéphanie	CCPVM	Excusée
<b>Madame</b>	LOUIS Catherine	CCPVM/Mairie Dommartin-lès-Remiremont	Excusée
<b>Madame</b>	MEYER Catherine	Agence de l'eau Rhin-Meuse	Excusée
<b>Monsieur</b>	MATHIEU Jérôme	Chambre d'agriculture des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	HURIOT Anicet	Fédération de pêche des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	JACQUOT Daniel	AAPPMA St Amé	Excusé
<b>Monsieur</b>	MANGEL Alain	AAPPMA Remiremont	Excusé
<b>Monsieur</b>	TISSERAND Jean Benoît	CCPVM/Mairie de Remiremont	Excusé
<b>Monsieur</b>	GILLERON Mathieu	PNR Ballons des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	NEGRO Yann	DDETSPP	Excusé
<b>Monsieur</b>	VANSSON François	Conseil départemental des Vosges	Excusé

## **Mot d'accueil :**

M.MICLO remercie les personnes présentes pour cette réunion de comité de pilotage des sites Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle » et « Confluence Moselle-Moselotte ».

Mme D'ALGUERRE souligne l'engagement de la CCPVM dans les politiques environnementales et rappelle les principaux dispositifs d'aide de la Région Grand Est.

## **1. ORDRE DU JOUR**

M.PROQUEZ précise l'ordre du jour de la réunion :

- Validation de la modification du périmètre du site « Etang et tourbière de la Demoiselle »
- Présentation du projet de restauration de la tourbière de la Demoiselle
- Bilan des actions 2024
- Discussion sur les propositions d'actions pour 2025-2026
- Questions diverses

## **2. DIAPORAMA**

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- Rappels

Il précise les caractéristiques des deux et indique que le site « Confluence Moselle-Moselotte » est animé depuis 2016 tandis que « l'étang et tourbière de la Demoiselle » est animé depuis fin 2020 par la CCPVM.

- Propositions de modification du périmètre du site « Etang et tourbière de la Demoiselle »

Il précise que cette opération s'inscrit dans une fiche action du document d'objectifs du site et qu'un premier périmètre a été proposé lors du comité de pilotage de fin 2022. Ce dernier a fait l'objet d'une discussion avec la DREAL et PATRINAT (centre d'expertise du patrimoine naturel) et d'une adaptation. Ainsi, le nouveau périmètre englobe dorénavant la totalité des habitats d'intérêt communautaire identifiés à proximité de l'ancien périmètre. Aussi, le secteur Est (club canin) a été conservé dans le site car les données scientifiques n'étaient pas suffisantes pour le retirer. Il est indiqué que les propriétaires privés et exploitants ont reçu un courrier d'information à ce sujet.

Mme D'ALGUERRE relève l'importance d'avoir une bonne communication sur les différents classements du site (ENS, Natura 2000, et potentiellement réserve naturelle régionale si le projet abouti).

### **Les membres du comité de pilotage valident le nouveau périmètre proposé.**

- Présentation du projet de restauration de la tourbière de la Demoiselle

Mme RICOCHON présente ensuite le projet de restauration de la tourbière de la Demoiselle.

M. MICLO demande le coût du projet et M.PERRY s'interroge sur l'intervention financière de EDF.

Mme RICOCHON répond que le coût pour le site de la Demoiselle est estimé à 80 000 € et indique que EDF intervient dans le cadre de la compensation carbone.

M.HINIGER demande comment sera alimenté la tourbière après travaux.

Mme RICOCHON répond que la tourbière restera alimentée comme maintenant à savoir essentiellement par les précipitations. L'objectif est surtout de pouvoir conserver cette eau au maximum dans la tourbière par la création des deux bouchons.

**Les membres du comité de pilotage valident le projet de restauration de la tourbière de la Demoiselle.**

▪ Bilan des actions 2024

M.PROQUEZ rappelle que la programmation Natura 2000 est sur 3 années et que nous sommes à la fin de la première année d'exécution. Il est précisé que les actions de l'année 2024 se sont concentrées sur le site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle ».

Diapo 26 : M.HINGRAY précise l'état d'avancement de certaines opérations en prestation au conservatoire des espaces naturel de Lorraine (amélioration de la gestion des talus et renforcement des populations de sanguisorbe).

Sur la gestion des talus, M.MULLER souligne l'importance de former les agents communaux et M.VILLIERE évoque les difficultés relatives à l'application des bonnes pratiques.

Mme D'ALGUERRE indique que la CCPVM pourrait être chef de fil pour organiser une formation des agents du territoire de la CCPVM.

M. PROQUEZ répond que l'une des actions est de créer un guide pour améliorer les pratiques actuelles (avec une diffusion auprès des communes) et qu'il pourrait être envisagé de solliciter le CNFPT pour organiser une formation sur le territoire.

M.PROQUEZ rappelle l'état des populations critique de l'Azuré des paluds (effectif divisé par 4 en 20 ans).

M. HANS souligne l'importance de préserver l'habitat de l'Azuré des paluds et de conserver un milieu favorable à l'espèce.

M. PERRY indique que le changement climatique impacte fortement le cycle biologique de l'espèce en raison d'une floraison plus précoce et que le papillon n'a pas le temps de s'adapter.

M. HINGRAY indique que la raison de la disparition de l'Azuré est multifactorielle (pratiques agricoles non compatibles, changement climatique, etc.).

Diapo 27 : Sur le volet sensibilisation, M.PROQUEZ évoque le projet de création d'une aire éducative terrestre sur le site « Confluence Moselle-Moselotte » et les 3 sorties pédagogiques programmées et financées par Natura 2000 sur le site de la Demoiselle avec les élèves du Lycée Malraux de Remiremont.

Diapo 32 : Sur la problématique des fossés non entretenus en aval de la Demoiselle, M.PROQUEZ explique que cela complique fortement les vidanges et qu'il faudrait trouver une solution afin de faciliter les prochaines (et ainsi préserver les espèces protégées de l'étang) sans pour autant impacter la zone humide située en aval. Une réunion est prévue avec un bureau d'étude pour trouver une solution technique.

M.STOECKLIN souligne l'importance de préserver les zones humides.

Diapo 35 : M.HINGRAY indique que l'hybride présent sur le site de la Demoiselle reste intéressant et rare mais qu'il ne présente pas encore de statut de protection.

**Le COPIL valide le bilan d'activités 2024.**

- Discussion sur les propositions d'actions pour 2025-2026

M.PROQUEZ indique qu'il n'est présenté que les propositions de modification du programme (et non toute la programmation 2025-2026). Les modifications/précisions sont indiquées en rouge dans le diaporama.

Diapo 36 : Le quantitatif des panneaux à installer a été précisé.

Diapos 37 et 40 : Il n'est proposé de réaliser qu'une sortie sur les deux sites en 2026 avec les nouveaux élus.

Diapo 38 : Un projet de valorisation (non chiffré) est en cours d'étude au niveau des étangs du Vouau. Le projet consiste à mettre en place des panneaux de sensibilisation et à restaurer le site (retrait du goudron, création de mares, etc.). La commune de Saint-Nabord propriétaire de la majorité des parcelles du site est en cours de discussion avec le dernier propriétaire privé afin d'obtenir la maîtrise foncière totale et permettre la réalisation du projet.

Diapo 39 : Il est proposé de réaliser le samedi 7 juin 2025 sur la commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont une fête Natura 2000 dans le cadre du festival intercommunal qui se déroule sur 10 jours.

M.PERRY demande la thématique de la manifestation.

M.PROQUEZ répond que l'évènement sera similaire à celui organisé précédemment par la CCPVM sur la Fête de l'eau mais avec une thématique sur les espèces/milieus Natura 2000 des sites animés par la CCPVM (étang, tourbière, prairies, etc.).

Diapo 41 : actualisation du chiffrage au réel.

Diapo 43 : Retrait du projet de création de la maquette (compte-tenu des coûts).

Il est précisé que toutes les modifications apportées restent dans l'enveloppe financière de la programmation.

**Le COPIL valide la proposition de modification du programme.**

**La réunion est close à 16h45.**